pertson pour dire qu'il ne croit pas à cette promesse imprudente ; je le pense aussi sincère qu'en 1880 et 1881, mais pas plus adroit que quand il faisait miroiter, devant nos yeux éblouis, les chiffres, habilement agencés, qu'il sait si bien manipuler. Mettons ses paroles en regard des faits, et jugeons de l'avenir par le passé.

Le 16 juin 1880 il nous disait en faisant son exposé budgétaire : (Hansard

1880. p. 470.)

" Ainsi il appert par ce qui précède, que j'ai évalué le revenu de l'année prochaine, non compris le remboursement du prêt à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à \$2,762.665.44 et les dépenses à \$2,891,002.68, laissant un déficit apparent de \$118,366.52, mais non compris l'intérêt des fonds en banque.

" J'ai essayé de donner les chiffres au meilleur de mon jugement. Il est possible que j'aie fait une évaluation trop élevée des revenus, mais je ne le crois pas. Je puis faire erreur quant au montant des dépenses, mais mes chiffres dépassent même mes prévisions, et 'espère beaucoup pouvoir montrer à la fin de l'année, que j'ai donné de la marge pour la perception d'un surcroit de revenus et que mon évaluation des dépenses, loin d'être dépassée, ne sera pas atteinte."

Malgré ces belles espérances, malgré ces bonnes promesses, qu'est-il arrivé? Les dépenses se sont élevées à \$3,570,-070 au lieu de \$2,891,002; différence \$679,058, et le déficit RÉEL fut de \$442,-139, au lieu du déficit APPARENT an-

noncé de \$118,366.

Il avait aussi promis que la législation ne coûterait que \$143,100 (p. 463), et elle a coûté \$202,100.23; il avait dit que le coût du gouvernement civil ne s'élèverait qu'à \$160.460 (p. 462), et il

fut de \$178,406.58.

D'ailleurs, ce n'est que la répétition de ce que M. Robertson a fait de tout temps: tout promettre et ne rien tenir. En 1874 il voulait qu'il n'y ent jamais de déficit et promettait de résigner comme trésorier, le jour coù le moindre déficit apparaîtrait à l'horizon de nos budgets.

Voici ses paroles : "Je désire réitérer ici la déclaration que j'ai déjà faite devant la chambre, dans des circonstances antérieures, et je suis bien décidé à m'en tenir à ce que j'ai dit en acceptant la

Je respecte trop l'honorable M. Ro- nos dépenses annuelles dans les limites de nos revenus. J'ai réussi jusqu'à présent, et quand je ne pourrai plus réussir, quand je verrai que les demandes sur le trésor excèderont celles qui devraient être faites, qu'il n'y aura plus moyen. d'y résister et que les revenus ne permettront pas ces demandes, ce jour là la chambre sera informée du fait et je résignerai ma charge...... Je ne suis pas de ceux qui consentiront à laisser endetter notre province d'une manière désespérante, dans le but de plaire à n'importe quel homme, cu à n'importe quelle coterie. Je préfère me retirer de la vie publique, plutôt que de surcharger ceux qui viendront après nous, de taxes directes, même pour rencontrer des dépenses d'une importance majeure ..... (Voyez son discours de 1874, p. p. 40 et 41.)

J'ai fait ces remarques et rappelé ces déclarations pour vous permettre d'apprécier à leur juste valeur les promesses de M. Robertson qui veut vous faire voir dans le lointain un surplus qui se transformera, l'an prochain, en un déficit. J'ai voulu aussi vous démontrer l'absurdité de ce nouveau système de responsabilité, inauguré par le gouvernement actuel et qui consiste à condamner les actes de son parti, tout en y restant; et à répudier certains hommes tout en les gardant comme collè-

Ce système commode a permis à certains conservateurs de répudier M. Chapleau à Québec, tout en en faisant un ministre à Ottawa, et de le punir de sa mauvaise administration en lui donnant un salaire plus considérable et une position plus élevée ; de punir M. Mousseau, dont les fautes décourageaient les amis, en le nommant juge de la Cour Supérieure ; et de donner à son trésorier la présidence de la chambre, en récompense d'actes que l'on répudie, avec une vertueuse indignation.

Voilà le système de certains conservateurs; avouons que s'il est commode, il n'est guère honorable ; et qu'il est contraire à toutes les traditions du régime parlementaire. Par ce moyen, le parti conservateur n'est plus un parti politique homogène, digne du respect public, ayant un programme défini et arrêté, et luttant pour le triomphe de certains principes. Ce n'est plus qu'une aglomération d'individus qui out des opinions différentes et qui luttent pour charge de trésorier, à savoir de tenir garder le pouvoir, afin d'assurer le

triomphe de qt détriment de l'in

Ce système est tionnelle et le placer le drapea d'une coterie et s notre système po

L'hon. M. Chap incontestables av défendre ses ami ponsabilité de les au gouvernement la solidarité des parti et, au lieu dans le dos, il re et en pleine poit étaient destinés.

LA VERIT

Après bien de bien des hésitati terfuges, nous dans la voie des est presque dése moyen de cont passé, si nous v Le trésorier no

ses paroles sont doute n'est plus " Il est éviden nier, que nous nées, dépensé nous le permet joint à la dette de fer, est la car ciers actuels de dent aussi que cesser si nous v à l'étranger, la vince. Afin de dans des condit l'imposition de ramenant l'équi et les dépense certaines réduc C'est à la char prouver ou de c proposées. Si vées, j'ai peur province. Non comme par le p crédit et jeter deaux si loure rieusement les

ceront nos con

refuge dans un

sont moins éle

continuer ainsi

branches de 1

degré, que no